

OFFICE DES SPORTS

Compte rendu de l'Assemblée générale du jeudi 17 novembre 2016, 19h15, espace BAYARD :

Présents : Antoine FARISSIER – Charly GUARNERI – Josiane COTE – Marie France PUIPIER – Roger LOUAT – Michel CHAUSSENDE – Alain ALBALATTE – Serge FALCON – Jean Paul MONTCHAMP – Brigitte CHANCRIN – Liliane BOUCHUT – Sylvie VALOUR -

Associations : Dominique MASSACRIER (ESV) – Nathalie PERBET , Jean Claude BOUTEILLE (CRAP) - Jean Rolland BAYARD, Christine SOBOCINSKI (gym volontaire) – Eric BREAT (Korfbal) – Hervé NICOLAS (UCF 42) – A. Marie MONTCHAMP (Running) – Liliane BOUCHUT (TCV) – Charly GUARNERI (O. Karaté) -

Absents : Rémi COLAS (Siam Boxing) – Shotokan – Christian BRUNON (TTV) – ASEL 42 – AGSV – EVEIL (Valérie TISSOT excusée) Amicale Boule – UNSS (Nadine BARITEL excusée) -

Municipalité : Gérard DUBOIS (Adjoint)

Antoine FARISSIER, Président de l'Office des sports accueille les participants à cette assemblée générale.

Rapport moral du secrétaire (Roger) :

Trois manifestations ont été organisées par l'OS lors de cette saison 2015 – 2016.

La remise des Trophées aux champions le 24 juin avec :

Tennis de table : Christian VEGEAS, Eric PERRET, Jérôme JULIAT et Christian BRUNON sont champions de la Loire en Pré régional.

USEL 42 : Valérie RASPILLAIRE, Célia MARTINEZ, Cécile GANDIN ont été récompensées pour leur différent titre. Par équipe, en trec, sont champions départementaux Garance BARBAT, Mathilde RASPILLAIRE, Clémence DAVIN, Thibaut MONTARD.

ESV : champions en 3ème série département, montent en 2 ème.

Collège Ultimate : l'équipe sports est championne départementale et région. Loic MONTELMARD, élève de 4 ème au collège A. GUICHARD a été validé Jeune Officiel de niveau National.

CRAP : équipe 1 féminine championne en nationale 3, l'équipe 2 féminine gagne la coupe de la Loire, les U15 filles sont premières en poule RA et championnes RA, les U13 1 filles et U13 2 filles sont également premières en RA, les U17 remportent la coupe de la Loire.

UCF 42 : Gilles BRUERE reçoit un trophée pour l'ensemble de son œuvre comme arbitre et dirigeant bénévole.

TCV : 2 trophées pour 2 jeunes filles championnes de la Loire.

Amicale boule Verrerie : Marc BRUN, président est lui aussi récompensé pour l'ensemble de son œuvre.

La deuxième organisation a été la conférence, salle Pelletier, le 26 février dernier. A l'initiative de Monique GAULIN, Veauchoise et trésorière à l'association Synapse, l'office des sports a soutenu cette conférence. Plus de 120 personnes étaient présentes à l'invitation du Professeur Jean Claude BARTHELEMY, membre praticien au CHU de l'Hopital Nord. Ce fut une présentation très intéressante sur le rôle important du système nerveux autonome (SNA).

Foulées Veauchoises : la fréquentation du 3 septembre a vu une diminution de participants pour cette 13 ème édition (de 602 à 508) exclusivement sur le 10 km. 195 coureurs sur le 10 km, 141 pour le 5 km, 75 enfants et 97 au semi marathon. Comme d'habitude, mobilisation de 100 bénévoles, de nombreux sponsors, services techniques et administratifs de la commune sans qui cette course ne pourrait avoir lieu. Un chèque de 550 € a été remis à l'IEM la Grande Terre (ex Maxime le Forestier). Pour le 2 septembre 2017, pour un meilleur confort d'organisation au profit des coureurs, on supprime le semi marathon. Le 10 km partira à 9 heures, le 5 km à 10h15 et les 3 course enfants à 11 heures.

Rapprt moral approuvé à l'unanimité.

Le bilan financier, présenté par Josiane COTE, laisse apparaître un bénéfice de 1133,46 € avec une bonne augmentation de recettes publicitaires.

Rapprt financier approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau :

Antoine FARISSIER ne souhaite pas continuer la Présidence est démissionnaire. Dans l'assemblée présente, il n'y a pas de candidats qui souhaitent rejoindre les Membres du Bureau de l'OS. L'élection d'un nouveau président aura lieu lors d'une prochaine réunion de bureau. Cette élection, suivant les statuts, s'effectue parmi les Membres actifs de l'OS. Un appel est lancé auprès de bénévoles qui souhaiteraient rejoindre l'association.

Voeux proposés lors de cette assemblée :

Au sein du bureau, on s'est posé un certain nombre de questions, on vient de parler de ce que fait l'office des sports mais on a soulevé aussi ce que ne fait pas l'OS. Voici ce que prévoit nos statuts . On laisse à votre appréciation.

L'OS se doit :

1) De soutenir, d'encourager et de provoquer tout effort et toute initiative tendant à répandre et à développer la pratique de l'éducation sportive, des sports, ainsi que le contrôle médico sportif.

2) De faciliter dans les mêmes domaines, une coordination des efforts, le plein emploi des installations, du personnel permanent et des animateurs bénévoles existant dans la commune intéressée.

L'OS se propose, en particulier dans le domaine défini à l'article 2 précédent :

1) De soumettre à l'administration municipale, soit à la demande de cette dernière, soit de sa propre initiative, toutes propositions utiles, en vue de l'organisation et du développement de l'éducation physique et des sports, tout projet d'équipement sportif utile aux associations.

2) D'accueillir et d'examiner les vœux et les suggestions qui lui parviennent.

3) Eventuellement, d'assurer sans but lucratif, l'exploitation et le plein emploi des terrains de sport, gymnases, piscines et d'une façon générale, des installations sportives locales.

4) D'organiser toutes fêtes et manifestations de propagande en faveur des activités sportives et de plein air.

Un long débat s'est déroulé sur le rôle de chacun (associations, OS, municipalité).

- Gérard DUBOIS, (Adjoint aux sports) a pris bonne note des remarques concernant notamment l'implication de l'OS dans les différents domaines énumérés ci dessus (nouvelle association, planning des salles, projets entre autres).

- L'OS organisera 1 ou 2 fois par an une réunion avec les associations pour étudier et accompagner avec eux leurs projets.

- Les associations (à l'unanimité) s'engagent à inviter l'OS à leur assemblée générale.

21 heures. Fin de séance.

Verre de l'amitié offert par l'Office des sports.